

Ententes de raccordement

Ententes de raccordement

- 1 Les ententes de raccordement suivantes ont été signées :
- 2 • Société Hydro-Canyon Saint-Joachim Inc. – Centrale hydroélectrique Hydro-Canyon
3 Saint-Joachim, signée le 23 février 2015 ;
- 4 • Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. – Parc éolien Pierre-De Saurel, signée
5 le 27 avril 2015 ;
- 6 • Parc éolien Mesgi'g Ugnu's'n (MU) SEC – Parc éolien Rivière Nouvelle / Mesgi'g
7 Ugnu's'n, signée le 8 mai 2015 ;
- 8 • Énergies Durables Kahnawa:ke Inc. – Parc éolien de St-Cyprien, signée
9 le 29 octobre 2015 ;
- 10 • Parc éolien Nicolas-Riou S.E.C. – Parc éolien Nicolas-Riou, signée le 3 décembre
11 2015 ;
- 12 • Municipalité de Shannon – Centrale hydroélectrique Énergie Shannon Power,
13 signée le 7 décembre 2015 ;
- 14 • Énergie éolienne Roncevaux S.E.C. – Parc éolien Le Plateau 4 (Roncevaux),
15 signée le 21 décembre 2015 ;
- 16 • Parc éolien Mont Sainte-Marguerite S.E.C. – Parc éolien Mont Sainte-Marguerite,
17 signée le 22 décembre 2015.
- 18 Par ailleurs, aucun amendement touchant la puissance installée n'a été signé en 2015.